

Tour du Fort Saint-Blaise



Une randonnée proposée par JeanDetrep

Petite promenade, en grande partie ombragée, sur la colline surplombant le joli village d'Augny.

Durée	2h 40	Difficulté	Facile
Distance	7,79 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	156 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	154 m	Commune	Augny (57176 57685)
Point haut	312 m		
Point bas	204 m		



Trace n° 1327446

Description

Départ du parking de la salle des fêtes.

(D/A) Prendre la Rue Saint-Blaise qui passe sur l'autoroute et continuer sur cette rue sur 650m.

(1) Quitter le macadam et prendre à droite le chemin qui monte dans les jardins. Virer à gauche dans le 2^{ème} chemin, passer près d'une croix en pierre et des tables de pique-nique. Longer le pré sur la gauche en laissant à chaque fois les sentiers qui partent sur la droite. Poursuivre jusqu'à la prochaine bifurcation.

(2) Prendre le petit sentier dans la forêt qui longe le pré sur la gauche. Continuer et passer près d'une maison pour rejoindre une route macadamisée.

(3) Continuer à gauche, passer près des antennes et continuer tout droit.

(4) Quitter la route macadamisée et prendre à gauche un chemin empierré qui monte. Laisser le chemin qui part à droite (antennes) et continuer de monter tout droit. Arriver en haut, continuer sur le petit sentier à droite et contourner le fort pour rejoindre un chemin plus large.

(5) Prendre à gauche et rejoindre la route macadamisée en passant à nouveau près d'une table de pique-nique.

(6) Suivre cette route en descendant à droite et passer devant les serres d'un horticulteur.

(1) Continuer par la rue pour rejoindre le parking (D/A).

Points de passage

- D/A Parking de la salle des fêtes**
N 49.059528° / E 6.112597° - alt. 204 m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle**
N 49.056108° / E 6.106423° - alt. 220 m - km 0.62
- 2 Sentier dans la forêt**
N 49.060231° / E 6.098939° - alt. 287 m - km 1.91
- 3 Route à gauche**
N 49.058994° / E 6.086022° - alt. 262 m - km 3.01
- 4 Chemin empierré à gauche**
N 49.052923° / E 6.080008° - alt. 240 m - km 3.83
- 5 Chemin plus large à gauche**
N 49.04657° / E 6.090601° - alt. 308 m - km 4.94
- 6 Route macadamisée**
N 49.050634° / E 6.093779° - alt. 303 m - km 5.52
- D/A Parking de la salle des fêtes**
N 49.0595° / E 6.112516° - alt. 205 m - km 7.79

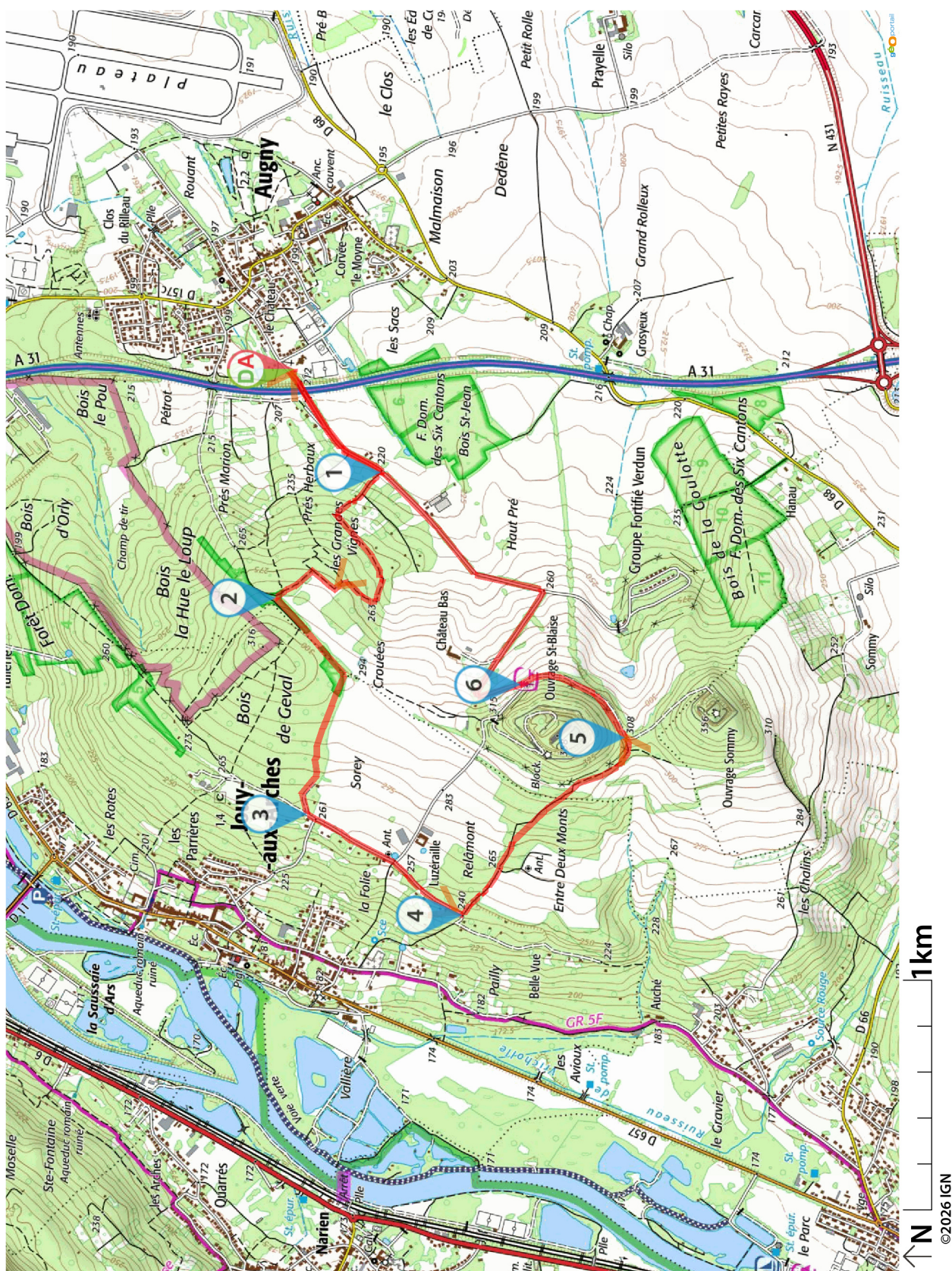
Informations pratiques

À voir

(6) Belles vues sur le village et la vallée de la Seille.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tour-du-fort-saint-blaise/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

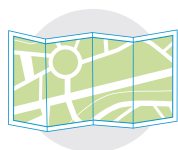
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



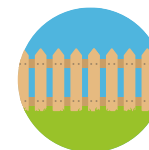
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



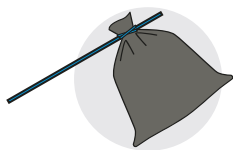
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.